

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



118^e séance – jeudi, le 6 mars 2014

Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen 25 rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)
M. Pierre Girard, citoyen
Mme Robin Goldstein, citoyenne
M. Jean-Marie Bergeron, citoyen
M. Luc Douaire, citoyen
M. Réal Lalande, Groupe d'Action Équiterre Outaouais
Mme Fériel Rahmani, Commission jeunesse
Mme Victoria Reichel, citoyenne

Secrétaire

Mme Catherine Lorient, chargée de projet - PGMR, Service de l'environnement

Ressources internes

M. Guy Boudreau, chef de division - matières résiduelles, Service de l'environnement
Mme Iblis Le Guen, coordonnatrice de la politique environnementale
M. Dave Cassivi, chargé de projets – environnement, SUDD

Membres absents

M. François Charron-Doucet, citoyen
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

PRÉSIDENT

SECRETARIE

1. Mot de bienvenue

Mme Laferrière souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Mme Laferrière constate les présences. La réunion débute à 17h55.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, proposé par Cédric Tessier et appuyé par Luc Douaire, est accepté sans modifications :

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2014
5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 février 2014
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 février 2014
 - a. Adoption du ~~Bilan~~ *Bilan* 2009-2013 de la Politique environnementale et du plan d'action 2014-2018 de la Politique environnementale
7. Date de la prochaine assemblée : le 3 avril 2014
8. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale :
 - a. Approbation des projets du Fonds Vert (Iblis Le Guen)
 - b. Présentation du Bilan GMR 2013 et de la démarche de révision du PGMR (Catherine Lorient)
9. Varia
 - a. Renouvellement de postes membres de la Commission
10. Levée de l'assemblée

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 février 2014

L'adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2014 est proposée par Mme Goldstein et appuyée par ~~M.~~ M. Cédric Tessier.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 6 février 2014

Le procès-verbal de la séance du 6 février 2014 est signé par Mme Laferrière.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 6 février 2014

- a. Adoption du Bilan 2009-2013 de la Politique environnementale et du plan d'action 2014-2018 de la Politique environnementale

Mme Le Guen explique que le plan d'action de la politique environnementale 2014-2018 a été fourni aux membres dans les documents de référence à cette séance. Ce plan d'action révisé comporte plusieurs modifications provenant des commentaires reçus lors de la dernière séance de la Commission. Donc, en vue de la présentation du bilan et du nouveau plan d'action de la politique environnementale, qui aura lieu au comité plénier le 25 mars prochain par le Service de l'environnement, Mme Le Guen souhaite obtenir une recommandation d'adoption de la part de la CCEDD :

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal a adopté en 2008 la Politique environnementale de la Ville de Gatineau sous le thème : « Une ville verte, à portée de la main! » (CM-2008-1178);

CONSIDERANT QUE le Conseil municipal par sa résolution CM-2010-316 a adopté le mandat révisé de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable;

CONSIDERANT QUE la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable a comme mandat de réfléchir sur les enjeux en matière d'environnement et de développement durable pour l'organisation municipale;

CONSIDERANT QUE le Service de l'environnement a réalisé le bilan du plan d'action 2009-2013 de la Politique environnementale;

CONSIDERANT QUE le Service de l'environnement, accompagné de ses partenaires, dont les membres de la Commission, a développé le plan d'action 2014-2018;

Il est proposé, par Monsieur Pierre Girard et appuyé par Monsieur Luc Douaire,

R-CCEDD-2014-02-06/03

Que cette Commission recommande au conseil municipal le dépôt du Bilan 2009-2013 du plan d'action de la politique environnementale et l'adoption du plan d'action 2014-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Date de la prochaine assemblée : le 3 avril 2014

8. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la ~~politique~~ Politique environnementale

a. Approbation des projets du Fonds vert (Iblis Le Guen)

Après avoir répondu à quelques questions reliées au fonctionnement du Fonds vert, aux normes et critères d'attribution des subventions et à la grille d'évaluation des projets, les membres sont invités à recommander l'approbation du financement des projets présentés dans la liste proposée par le comité d'évaluation des projets du Fonds vert 2014.

Il est proposé par madame Denise Laferrière et appuyé par Monsieur Cédric Tessier :

R-CCEDD-2014-03-06/02

Que cette Commission recommande aux élus de la Ville de Gatineau d'autoriser le financement des 19 projets présentés dans le cadre de l'appel de projet du Fonds vert 2014, volet I – organismes communautaires et publics, pour un montant total de 210 126,65 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

b. Présentation du bilan de la GMR 2013 et de la démarche de révision du PGMR (Catherine Lorient)

Mme Lorient présente rapidement le contexte légal de la planification de la gestion des matières résiduelles au Québec, le rôle et les responsabilités des municipalités et de la Ville de Gatineau dans ce domaine, les définitions d'un PGMR et le processus de révision qui sera proposé pour 2014-2015. L'équipe de la politique environnementale du Service de l'environnement coordonnera au cours de l'année 2014-2015, la révision du PGMR et déposera au conseil municipal une proposition de démarche de révision en mai prochain.

Et comme à chaque année, le bilan de la gestion des matières résiduelles résidentielles est présenté à la Commission avant le dépôt et la présentation au conseil municipal, qui aura lieu le 8 avril prochain par le Service de l'environnement.

En 2013, les analyses des données liées à la gestion des matières résiduelles démontrent une légère augmentation des quantités d'ordures ménagères collectées, et une stagnation dans les quantités de matières recyclables et compostables récupérées, et une stagnation dans le taux de participation à la collecte des bacs bruns, où il a été mesuré que près ~~50-50~~ % des foyers n'y participent jamais... L'augmentation de la production d'ordures ménagères par citoyen, qui s'élève à 2,8 % (soit + 5 kg/personne) pour s'établir à 221 kg/pers, est surprenante et difficile à expliquer, surtout après deux années consécutives de diminution.

Mme Lorient explique que les services municipaux de collectes et les programmes de gestion des matières résiduelles ont déjà été mis sur pied à Gatineau depuis plusieurs années, et les études et sondages réalisés en 2013 auprès des citoyens démontrent qu'ils sont très sensibilisés à la GMR. Cependant, la Ville devra imaginer des mesures qui pourront avoir un effet plus concret et plus direct sur le calcul coût/bénéfices que font tous les citoyens et qui détermine leur participation aux efforts de tri et de gestion responsable de leurs matières résiduelles, à la maison. Bien que certains ajustements puissent être faits aux programmes, aux services et à la réglementation

actuelle, les actions municipales devront viser à inciter les citoyens à changer leurs habitudes en vue qu'ils deviennent (s'ils ne le sont pas déjà) de bons écocitoyens ; au cœur de ce prochain plan d'action : un changement des normes sociales de responsabilité collective des citoyens, pour lequel l'instauration d'une saine compétition à l'intérieur même de la ville (entre les quartiers ou de façon individuelle) est le meilleur gage de mobilisation.

Plusieurs questions suivent la présentation. Il est question d'augmenter l'accessibilité aux écocentres en rendant les visites gratuites afin d'inciter les citoyens à apporter leurs matières dans une optique de valorisation.

Certains membres souhaitent que la Ville informe davantage les citoyens des impacts de la qualité de leur tri et de leur participation aux programmes (impacts sur la redistribution des redevances, ~~soient~~ une source de revenus pour la Ville). Il est suggéré aussi de démontrer les coûts réels de chaque collecte, par exemple puisque les coûts de gérer les ordures ménagères sont plus élevés que ceux des matières recyclables ou ceux de gestion des matières compostables, il serait intéressant de l'illustrer et d'informer les citoyens à ce propos.

Mme Reichel suggère de diminuer les collectes des encombrants afin qu'ils ne soient plus ramassés dans les ordures ménagères, peut-être en organisant des ~~collecte-collectes bi-~~ ~~annuelles~~ biannuelles spéciales pour ces matières. Le service de l'environnement souhaite justement que la Ville réduise la fréquence des collectes d'ordures ménagères et le type de matières qui y sont acceptées; ces scénarios seront étudiés dans le cadre de la révision du PGMR.

Mme Laferrière soutient aussi que les orientations du gouvernement provincial semblent claires en lien avec la GMR, mais les moyens réglementaires permettant aux municipalités de les mettre en œuvre ne sont pas disponibles encore. En effet, la Ville attend depuis quelques années déjà plusieurs règlements provinciaux qui auront des impacts sur la gestion des matières résiduelles sur le territoire gatinois, soient :

- Bannissement du papier et du carton des lieux d'élimination (prévu 2013)
- Bannissement du bois des lieux d'élimination (prévu 2014)
- Bannissement des matières organiques putrescibles des lieux d'élimination (prévu 2020)
- Hiérarchie des modes de gestion des matières résiduelles et reconnaissance d'opérations de traitement en tant que valorisation énergétique

Ces règlements seront intégrés lors de l'élaboration du projet de PGMR.

Mme Goldstein demande si la Ville pense à mettre sur pied un programme de récupération du polystyrène, puisqu'il n'est pas accepté dans les bacs bleus. Mme Lorient lui répond que plusieurs avenues de récupération et de recyclage du plastique numéro 6 ont été analysées dans les dernières années, et que malheureusement les coûts très élevés du transport de cette matière (très légère, mais qui occupe beaucoup de volume) rendent le recyclage irréalisable pour l'instant. Aussi, le poids de cette matière est très mineur dans la composition des ordures ménagères ou même dans les matières recyclables.

Plusieurs membres affirment que ce devrait être de plus en plus le rôle de la Ville que d'inciter les citoyens à changer leurs habitudes et leurs comportements pour qu'ils participent et s'investissent dans le tri et une gestion responsable de leurs matières résiduelles. M. Bergeron, par contre, suggère de s'attarder davantage aux données de participation des citoyens à la GMR afin de constater que malgré que les programmes et ~~services-services~~ aient été mis en place depuis plusieurs années (comme le recyclage, 20 ans alors que le compostage, 3 ans à Gatineau), nous devons constater que seulement 50 % des citoyens y participent. Il souhaite que la Ville se questionne à savoir si les décisions qui avaient été prises pour mettre ces programmes et services sur pied, et tout le premier PGMR, sont à revoir. Devrions-nous continuer à demander davantage d'efforts aux citoyens et les obliger à faire ces efforts de tri alors que les données démontrent une stagnation dans les résultats? Peut-être la Ville pourrait constater que les programmes existants ne sont pas adaptés aux habitudes des citoyens tels que nous les analysons et ne permettront pas d'arriver aux résultats que nous voulons atteindre. Il faudrait penser à la

possibilité que la Ville fasse tous les efforts ~~puisque elle~~puisque'elle a déjà démontré qu'elle est « l'experte » dans le tri et la bonne GMR pour ses citoyens.

Mme Laferrière soutient que nous devrions avoir bonne foi en la capacité des citoyens à changer leur comportement et leurs habitudes pour le bien commun et l'environnement. M. Douaire ne souhaite pas que la Ville choisisse d'inciter « coercitivement » les citoyens à bien trier, mais préférerait qu'elle mette de l'énergie dans les programmes d'éducation, d'information surtout, auprès des jeunes.

Des citoyens présents dans la salle souhaitent que la Ville reconnaisse et pense à récompenser tous les citoyens qui font bien le tri de leurs matières (le 50 % qui participe!) et le font depuis les débuts. Il est suggéré aussi que la Ville présente aux citoyens davantage d'information liée aux impacts du tri et de la participation de chacun sur les finances municipales, sur les objectifs provinciaux de GMR et sur les gaz à effet de serre produits ou évités.

Mme Lorient assure que plusieurs avenues seront discutées en vue d'élaborer le prochain PGMR, dont celle du soutien municipal à la GMR dans les industries, commerces et institutions (ICI), le besoin d'infrastructures ou de nouveaux programmes et services, la tarification, la régionalisation avec peut-être d'autres MRC de l'Outaouais, ainsi que celle du marketing social. D'autres présentations seront faites à la Commission au cours de l'année de révision du PGMR.

9. Varia

i. Renouvellement de postes

Mme Le Guen explique que plusieurs postes de membres de la Commission seront prochainement libres puisque les mandats de certains membres sont arrivés à échéance. C'est donc la dernière séance pour Mme Reichel, M. Girard, Mme Normand de l'organisme Vivre en Ville et M. Lalande (remplaçant Mme Vermette) de l'organisme Groupe d'Action Équiterre en Outaouais. Mme Laferrière remercie tous les membres sortants pour leur contribution citoyenne et leur participation à la CCEDD depuis toutes ces années.

Un appel de candidatures avait été lancé en février afin de combler les postes de membres. Plusieurs organismes ont démontré leur intérêt et un comité de sélection a choisi de recommander le CREDDO et l'ABV des 7 comme membres organismes ainsi que deux personnes comme membre citoyens. Ces propositions seront soumises pour approbation par le conseil municipal en vue de la prochaine séance.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h07 par Mme Laferrière.